

EVALUATION DE L'UNITE
INTERDISCIPLINAIRE :

Centre de recherche en design (CRD)

SOUS TUTELLE DES ETABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

École normale supérieure Paris-Saclay

École Nationale Supérieure de Création
Industrielle - ENSCI

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Anne Beyaert-Geslin, Présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées des tableaux de ce rapport sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRESENTATION DE L'UNITE INTERDISCIPLINAIRE

Nom de l'unité : Centre de recherche en design

Acronyme de l'unité : CRD

Label demandé : EA

Type de demande : création ex-nihilo

N° actuel :

**Nom du directeur
(2018-2019) :** -

**Nom du porteur de
projet
(2020-2024) :** M^{me} Anne LEFEBVRE

**Nombre d'équipes et
/ou
de thèmes du projet :** -

MEMBRES DU COMITE D'EXPERTS

Présidente : M^{me} Anne BEYAERT-GESLIN, Université Bordeaux-Montaigne

Experts : M^{me} Catherine CHOMARAT-RUIZ, Université Paris 1 (représentante du CNU)

M^{me} Patrizia LAUDATI, Université Polytechnique Hauts de France

M. Pierre LITZLER, Université de Strasbourg

REPRESENTANT DU HCERES

M. Philippe LALITTE

REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITE

M. Yann FABES, École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers)

M. Keitaro NAKATANI, ENS Paris-Saclay

INTRODUCTION

L'École normale supérieure Paris-Saclay et l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI –Les ateliers) ont fait une demande d'expertise au Hcéres en vue de la création ex nihilo de l'unité nommée Centre de recherche en design (CRD). Les porteurs du projet (Anne Lefebvre pour l'ENS Paris-Saclay, Armand Behar et Olivier Hirt pour l'ENSCI – Les ateliers) ont fourni, en plus du document d'autoévaluation, un dossier complémentaire sur les activités de recherche des futurs membres de l'unité sur la période qui précède la création. Le comité d'experts s'est fondé sur ces éléments pour établir le rapport. Pour cette raison, le rapport ne se limite pas à la partie qui couvre le critère « Perspectives scientifiques à cinq ans et faisabilité du projet ». Il analyse les critères 1 et 2 sur la base des activités passées du groupe qui constitue la prochaine unité.

L'unité intitulée Centre de recherche en design (CRD) est une création ex nihilo construite sur un partenariat entre l'École normale supérieure Paris-Saclay (anciennement ENS Cachan), l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI –Les ateliers) et leurs équipes de recherche en design respectives (CDRED-Ens créé au printemps 2017/Équipe-Ensci). La demande de constitution d'une équipe de recherche commune dédiée au design trouve son origine dans les partenariats pédagogiques des deux entités et, plus précisément, l'ouverture à la rentrée de 2016 d'un Master 2 recherche intitulé « Recherche en design : Sciences, terrains, dispositifs » à l'Université Paris-Saclay.

Les deux entités relèvent de tutelles et de traditions pédagogiques différentes. L'ENSCI est soutenue par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'industrie, depuis sa création en 1982 sous le parrainage de Jean Prouvé et de Charlotte Perriand. L'ENS Paris-Saclay, seule ENS à disposer d'un département consacré au design, est placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) mais prolonge l'École normale supérieure des enseignements techniques (ENSET), créée en 1912, sous la tutelle du Ministère de l'industrie. Son actuel département design est l'héritier d'une section de « création industrielle » active dès 1936.

La décision de construire une unité de recherche commune fait suite aux remarques formulées par le Hcéres à l'ENS Paris-Saclay, lors de sa dernière évaluation de l'établissement, signalant la nécessité pour le département design de connaître la même mutation qu'avaient connue les autres départements de l'école, et à la confirmation officielle, obtenue à la fin de l'année 2017, que cette équipe quittera le site de Cachan pour emménager sur le plateau de Saclay, à Gif-sur-Yvette, en septembre 2019 dans un bâtiment idoine conçu par Renzo Piano..

HISTORIQUE ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'UNITE

L'unité intitulée Centre de recherche en design (CRD) est une création ex nihilo construite sur un partenariat entre l'École normale supérieure Paris-Saclay (anciennement ENS Cachan), l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI –Les ateliers) et leurs équipes de recherche en design respectives (CDRED-Ens créé au printemps 2017/Équipe-Ensci). La demande de constitution d'une équipe de recherche commune dédiée au design trouve son origine dans les partenariats pédagogiques des deux entités et, plus précisément, l'ouverture à la rentrée de 2016 d'un Master 2 recherche intitulé « Recherche en design : Sciences, terrains, dispositifs » à l'Université Paris-Saclay.

Les deux entités relèvent de tutelles et de traditions pédagogiques différentes. L'ENSCI est soutenue par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'industrie, depuis sa création en 1982 sous le parrainage de Jean Prouvé et de Charlotte Perriand. L'ENS Paris-Saclay, seule ENS à disposer d'un département consacré au design, est placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) mais prolonge l'École normale supérieure des enseignements techniques (ENSET), créée en 1912, sous la tutelle du Ministère de l'industrie. Son actuel département design est l'héritier d'une section de « création industrielle » active dès 1936.

La décision de construire une unité de recherche commune fait suite aux remarques formulées par le Hcéres à l'ENS Paris-Saclay, lors de sa dernière évaluation de l'établissement, signalant la nécessité pour le département design de connaître la même mutation qu'avaient connue les autres départements de l'école, et à la confirmation officielle, obtenue à la fin de l'année 2017, que cette équipe quittera le site de Cachan pour emménager sur le plateau de Saclay, à Gif-sur-Yvette, en septembre 2019 dans un bâtiment idoine conçu par Renzo Piano.

DIRECTION DE L'UNITE

Le porteur du projet est M^{me} Anne LEFEBVRE (ENS PARIS-SACLAY).

La direction de l'unité sera assurée par un binôme ENS Saclay/ENSCI. M^{me} Anne LEFEBVRE participera à cette direction pour l'ENS Paris-Saclay, selon un statut de co-directeur(trice) ou directeur(trice) adjoint(e), de même que MM. Armand BEHAR et Olivier HIRT pour l'ENSCI. L'organisation précise du binôme ainsi que la durée

des mandats ont été définis en septembre 2018. Une alternance entre les représentants est envisagée à mi-contrat.

NOMENCLATURE HCERES

SHS5_3 Arts.

DOMAINE D'ACTIVITE

Le projet porté par l'unité envisagée s'attache à un design « émancipé des arts plastiques et issu d'une tradition de création industrielle ». Il revendique le statut de « discipline du projet » au sein des pratiques de création.

La recherche entend tirer profit du territoire du plateau de Saclay et s'inscrire dans son écosystème de recherche local qui offre la réunion inédite de laboratoires à la pointe de la recherche scientifique française, dans les domaines des sciences fondamentales, des sciences de l'ingénieur et des sciences sociales.

Cette recherche s'articule en quatre axes, auxquels s'ajoute un axe transversal :

Axe 1 : Design en laboratoires : construction de la connaissance scientifique et formes de l'invention

Axe 2 : Design des dispositifs : corps augmenté, espaces numériques et fabrication des imaginaires techniques

Axe 3 : Design et écologies : milieux naturels et urbains, système de production et transformation des normes

Axe 4 : Design et politique : citoyenneté, collectifs, institutions

Axe transversal : Études critiques et épistémologie de la recherche en design

EFFECTIFS DE L'UNITE

		Composition de l'unité	
		CRD	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020	
Professeurs et assimilés		0	
Maîtres de conférences et assimilés		4	
Directeurs de recherche et assimilés		0	
Chargés de recherche et assimilés		0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...		7	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur		0	
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...		5	
Sous-total personnels permanents en activité		16	
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres			

Chercheurs non titulaires, émérites et autres		
<i>dont doctorants</i>		
Autres personnels non titulaires		
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres		
Total personnels		16

AVIS GLOBAL SUR L'UNITE INTERDISCIPLINAIRE

Le projet de constitution d'une unique unité CRD est pleinement justifié. Le design ne constitue pas une option parmi d'autres dans les formations proposées par l'ENSCI et par l'ENS Saclay, il est pertinent de penser une EA spécifique afin de développer les formations et la recherche au-delà du master 2.

Issu de la réunion de deux institutions prestigieuses, le CRD présente dès l'abord un potentiel de collaboration prometteur en raison de la possibilité de mise en commun d'équipes chevronnées, des réseaux et partenariats des institutions fondatrices. La complémentarité est renforcée par la mise en relation de trois tutelles ministérielles qui correspondent à des traditions pédagogiques différentes (MCC, Ministère de l'industrie, MESRI).

Le CRD bénéficie en outre d'une volonté politique affirmée par les gouvernances, de moyens importants, dans des locaux de recherche adaptés et regroupés dans un bâtiment dédié, en construction et bénéficiant d'une signature elle aussi prestigieuse, celle de Renzo Piano.

En outre, il tire parti d'un contexte de recherche interdisciplinaire en proximité des laboratoires d'autres disciplines et d'un environnement économique actif (l'écosystème de Saclay). Les moyens humains d'aide à la recherche sont importants (2 postes de gestionnaires à mi-temps auxquels s'ajoute 1 poste de soutien à mi-temps réservé à la recherche doctorale pour 20 membres de la future EA). Les moyens financiers sont conséquents.

Fort de tous ces atouts, le CRD revendique une position de leader régional, national voire international dans la recherche en design.

Néanmoins, plusieurs points mériteraient d'être renforcés, car ils représentent à ce jour des fragilités qui pourraient nuire à la faisabilité du projet et compromettent cette grande ambition : le statuts des membres de l'EA, l'absence d'HDR et de professeurs permanents qui permettraient d'inscrire des doctorants, le caractère empirique et morcelé du projet scientifique, la méconnaissance du panorama de la recherche en design en France, et tout particulièrement du panorama de la recherche universitaire.

EVALUATION DETAILLEE DE L'UNITE

S'agissant d'une création ex-nihilo, l'unité n'a pas fait l'objet d'évaluations antérieures. Toutefois, l'ENS Saclay (ex ENS Cachan) suit une recommandation faite lors de la précédente évaluation du HCERES, proposant la constitution d'un laboratoire de recherche dédié au design, à l'instar des autres départements de l'Ecole. Les analyses qui suivent sont fondées sur le dossier fourni par les porteurs du projet sur les activités de recherche des futurs membres.

CRITERE 1 : QUALITE DES PRODUITS ET ACTIVITES DE LA RECHERCHE

A - Production de connaissances, activités et collaborations académiques concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifique

Production de connaissances, activités et collaborations académiques concourant au rayonnement et à l'attractivité de l'unité Période du 01/01/2013 au 30/06/2018	CRD
Journaux / Revues	
Articles scientifiques	10
Articles scientifiques en anglais ou en langue étrangère	4
Articles de synthèse / revues bibliographiques	0
Articles de synthèse / revues bibliographiques en anglais ou en langue	0
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.)	10
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.) en anglais ou en langue étrangère	4
Commentaires d'arrêts	0
Ouvrages	
Monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions	3
Monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions en anglais ou en langue étrangère	0
Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique	4
Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique en anglais ou en langue étrangère	1
Chapitres d'ouvrage	5
Chapitres d'ouvrage en anglais ou en langue étrangère	1
Thèses publiées / éditées	3
Colloques / congrès, séminaires de recherche	
Éditions d'actes de colloques / congrès	3
Articles publiés dans des actes de colloques / congrès	20
Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche	120
Organisation de colloques / congrès	0
Produits et outils informatiques	
Logiciels	0

Bases de données	0
Outils d'aide à la décision	0
Cohortes	0
Corpus	0
...	
Développements instrumentaux et méthodologiques	
Prototypes et démonstrateurs	5
Plateformes et observatoires	2
...	
Autres produits propres à une discipline	
Créations artistiques théorisées : expositions	24
Mises en scènes, concerts	3
Films	2
performances	6 +2
Activités éditoriales	
Participation à des comités éditoriaux (journaux scientifiques, revues, collections, etc.)	0
Direction de collections et de séries	0
Activités d'évaluation	
Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques (relecture d'articles / reviewing)	0
Évaluation de projets de recherche	0
Évaluation de laboratoires (type Hcéres)	0
Responsabilités au sein d'instances d'évaluation	0
Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives	
Contrats européens (ERC, H2020, etc.) et internationaux (NSF, JSPS, NIH, banque mondiale, FAO, etc.)	1
Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, etc.)	1 coord. + 1 participation
Contrats avec les collectivités territoriales	0
Contrats financés dans le cadre du PIA	0
Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, FRM, etc.)	0
Post-doctorants et chercheurs seniors accueillis	
Post-doctorants	4
Chercheurs seniors accueillis	1
Indices de reconnaissance	
Prix	0
Distinctions	0

Appartenance à l'IUF	0
Responsabilités dans des sociétés savantes	
Invitations à des colloques / congrès à l'étranger	6 +4
Séjours dans des laboratoires étrangers	0

Le dossier d'auto-évaluation mentionne cette contribution à la production des connaissances de façon très partielle et s'attache plutôt aux nombreuses et qualitatives collaborations académiques : participation de l'ENSCI à l'exposition « Programmer le vivant » présentée en février 2019 au Centre Georges Pompidou, participation au programme design de Lille métropole, Capitale du design en 2020 ; La scène de recherche, le programme de résidences entre scientifiques et créateurs, projet mis en place par l'ENS, susceptible de se prolonger à Saclay, notamment.

Les données exposées sont trop peu factuelles et ne distinguent pas ce qui tient de la simple participation à une manifestation et ce qui relève de l'organisation, ni ce qui contribue à la construction de connaissances et à la valorisation ou à la diffusion. Il est donc difficile de faire une évaluation qualitative sur la base du dossier d'auto-évaluation.

Des documents complémentaires sur les activités de recherches des futurs membres, qui suivent précisément la nomenclature indiquée ci-dessus, ont été fournis le 17 novembre 2018 aux experts. Ils témoignent d'une production riche et diversifiée et d'une liaison étroite avec l'environnement. A noter, un projet européen (made@eu) et une participation à une ANR.

Ce relevé qui catégorise bien toutes les productions individuelles ne mentionne pas de productions (publications, expositions, créations communes..) réalisées en vue de la construction de l'unité.

Points forts et possibilités liées au contexte

La notoriété de plusieurs membres de l'équipe est certaine. Les partenariats sont prestigieux et la notoriété des deux entités ainsi que leur rattachement à trois tutelles (Ministère de la Culture et Ministère de l'industrie ; MESRI) sont prometteuses en termes de réseau et de promesses de financement.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Même s'il s'agit d'une création ex nihilo, les productions scientifiques ne permettent pas réellement de saisir le socle épistémologique qui, construit collectivement, permettrait de fonder le projet, ni a fortiori d'évaluer son ambition. Cette discussion épistémologique n'ayant pas eu lieu pour préparer le terrain scientifique, elle laisse planer une certaine incertitude quant à la fécondité des échanges scientifiques futurs.

La mention des productions scientifiques individuelles permet au demeurant d'évaluer la variété des compétences mais la question de la complémentarité de ces compétences et des orientations scientifiques de l'unité reste posée. Ainsi, l'empan véritable de l'équipe, qui revendique un design global, demeure fragile.

Le dossier situe la discussion essentiellement au niveau de la pédagogie du master et des partenariats auxquels elle donne lieu, confirmant ainsi la réputation prestigieuse des deux instances.

L'imprécision des données scientifiques suppose qu'on fasse crédit aux instances sur une promesse de réalisations scientifiques. Les sources de financements étant nombreuses, des productions scientifiques ambitieuses sont légitimement attendues.

Appréciation sur la production, le rayonnement et l'attractivité

Les deux institutions fondatrices constituent un ensemble prestigieux, dont l'attractivité semble basée sur ce prestige pédagogique. La mise en commun des réseaux et partenaires des institutions partenaires promet une démultiplication du rayonnement.

La complémentarité des chercheurs des deux institutions, affirmée comme un tout, ressemble surtout à un assemblage de deux aspects de la recherche (pratique / théorie). Les productions scientifiques sont riches et variées. La question de la complémentarité des compétences reste néanmoins ouverte, de même que celle de l'adéquation entre propositions de recherche, méthodes et expériences. De cette complémentarité dépend la construction scientifique commune (hors de la pédagogie) et la qualité du dialogue scientifique futur.

B - Interaction avec l'environnement non académique, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

Interaction de l'unité avec l'environnement non académique, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé Période du 01/01/2013 au 30/06/2018	
Brevets, licences, déclarations d'invention	
Déclarations d'invention	0
Brevets déposés	0
Brevets acceptés	0
Brevets licenciés	0
Interactions avec les acteurs socio-économiques	
Contrats de R&D avec des industriels	0
Bourses Cifre	0
Créations de laboratoires communs avec une / des entreprise(s)	0
Création d'entreprise, de start-up	0
Activités d'expertise scientifique	
Activités de consultant	0
Participation à des instances d'expertises (type Anses) ou de normalisation	0
Expertise juridique	0
Rapports d'expertises techniques, produits des instances de normalisation	0
Produits destinés au grand public	
Émissions radio, TV, presse écrite	0
Produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, etc.	0
Produits de médiation scientifique	0
Débats science et société	0
...	

Les données transmises témoignent d'un souci de dialogue avec l'environnement dans son sens à la fois industriel, artistique et culturel.

Points forts et possibilités liées au contexte

La constitution d'une unité unique profitera de la démultiplication des réseaux et des institutions partenaires apportés par les deux institutions fondatrices.

Afin de coordonner et exploiter au mieux les nombreuses possibilités que lui offre son riche écosystème, le CRD entend se doter de deux dispositifs de coordination interne indépendants des axes de recherche, la Plateforme 1/ Innovation et la Plateforme 2/ Créations afin de développer ses recherches, sous d'autres modalités et temporalités.

La plateforme 1/Innovation doit faciliter le développement des innovations futures du CRD et servir d'incubateur aux projets des jeunes chercheurs en s'appuyant sur le Design spot et le Grand Bain, incubateur de l'ENSCI - Les Ateliers. Des liaisons avec le Limsi et l'université Paris-sud sont prévues.

La Plateforme 2/ Créations a pour objectif de favoriser le croisement des créations et de les dévoiler. Elle veut être un lieu de dialogue entre le design et les autres pratiques de création (performance, création sonore, photographie...). L'objectif est de construire à terme un lieu de résidence internationale pour l'accueil de jeunes créateurs dans les murs de l'école. Préparatoire à ce projet, une plateforme d'échange est envisagée avec le centre Pompidou pour 2019, de même qu'un projet d'exposition et de tables rondes avec le Centre photographique de Rouen.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Si la plateforme 1 consacrée à l'innovation, élaborée sur le réseau existant, semble pleinement justifiée, l'articulation de l'unité avec la seconde plateforme n'est pas très claire. Le dossier indique « Autant le CRD se veut entièrement dédié à la discipline de projet qu'est le design, autant cette plateforme devra constituer pour lui un point d'ouverture et de dialogue avec les autres disciplines ou pratiques de création ». Cette plateforme introduit un certain flou par rapport à l'orientation affirmée plus haut (cf 1.1) d'« un design se comprenant dans l'héritage de la "création industrielle", assumant d'emblée son autonomie au regard des arts plastiques ». De plus, on peut se demander en quoi cette proposition de dialogue entre le design et les autres pratiques de création (les arts plastiques ?) rénoverait les propositions d'une école d'art.

Sont annoncées des collaborations ponctuelles avec les autres laboratoires du plateau, tous implantés à proximité du futur bâtiment de Renzo Piano qui abritera le CRD. Il faut être vigilant quant aux risques d'une « recherche par la pratique », qui réduirait le Design au statut ancillaire d'instrument utilisé par d'autres disciplines à des fins de production et/ou de représentation/illustration de théories qui ne lui appartiennent pas. Il en va de même pour l'idée de réaliser des prototypes pour les entreprises.

Appréciation sur les interactions avec l'environnement, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

Les deux instances vont profiter des opportunités industrielles et scientifiques du plateau de Saclay. La notoriété des instances et les partenariats avec des lieux de diffusion prestigieux (Centre Pompidou) et de grandes manifestations (Lille Métropole) assurent son rayonnement artistique et culturel.

C – Implication dans la formation par la recherche

Implication dans la formation par la recherche de l'unité Période du 01/01/2013 au 30/06/2018	
Produits des activités pédagogiques et didactiques	
Ouvrages	0
E-learning, moocs, cours multimédia, etc.	0
Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issus des thèses	
Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issus des thèses	0
Formation	
Nombre de personnes Habilitées à Diriger des Recherche (HDR)	0
Nombre d'HDR soutenues pendant la période	0
Nombre de doctorants	0
dont doctorants bénéficiant d'un contrat spécifique au doctorat	0
Nombre de thèses soutenues	0
Durée moyenne des thèses	0
Stagiaires (BTS, M1, M2)	0

Labellisation nationale ou internationale des formations (Erasmus Mundus p ex.)	0
---	---

L'unité en construction ne compte pour l'instant aucun doctorant mais huit doctorants en co-encadrements. L'unité compte quatre enseignants-chercheurs, mais aucun enseignant-chercheur habilité à diriger les recherches. Deux enseignants-chercheurs impliqués de longue date dans les travaux de l'ENSCI pourraient rejoindre la future unité à titre de « membres associés », l'un est titulaire d'une HDR, l'autre HDR est en préparation.

Points forts et possibilités liées au contexte

La future unité bénéficie d'un milieu extrêmement favorable à la recherche en raison de la proximité des laboratoires de très haut niveau en sciences fondamentales, en sciences de l'ingénieur et en sciences sociales. De nombreuses collaborations ont été nouées précédemment. L'emménagement sur le plateau de Saclay doit l'implanter dans un campus encore plus large et ouvrir de nouvelles perspectives (Laboratoire d'informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'ingénieur, Université Paris-Sud, l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, Centrale Supélec, Agro Paris-Tech, etc.). L'installation dans le bâtiment conçu par Renzo Piano pour favoriser les échanges interdisciplinaires doit encore accroître cette interdisciplinarité.

Pour la future unité, la nomination d'un responsable de la formation doctorale est prévue (la personne chargée du soutien à la recherche à mi-temps pour le laboratoire). Différents dispositifs comme la distribution d'une lettre d'information interne mensuelle à destination des membres du CRD et l'affichage des « marches à suivre » (formulaires) pour les demandes de financement, sont prévus. Le dispositif « Design en séminaire » de l'ENSCI sera reconduit sous forme de séminaire transversal de l'unité, pour permettre l'échange entre chercheurs, professionnels, enseignants. Il accueillera des conférences (événements non récurrents, présentations de travaux en cours pour générer une recherche en mouvement dans les domaines du numérique, de l'innovation sociale et publique, dans la science et dans les nouveaux modèles économiques et industriels). Ce dispositif se conçoit comme un « temps fédérateur pour les chercheurs de l'unité et, au-delà, pour l'ensemble de la communauté de la recherche en design en France ». Ce séminaire est déjà doté d'un outil de diffusion et d'échanges, le wiki Design en Séminaire.

Le bâtiment de Renzo Piano offrira de nombreuses possibilités à la formation par la recherche par la multiplication des passerelles et la proximité des laboratoires. Les labos et les départements ne seront pas séparés. Les locaux de l'unité se situeront à la croisée des sciences de l'ingénieur et des sciences sociales. Le CRD jouxtera la Scène de la recherche, le théâtre de l'ENS. Un fablab, actuellement en discussion, pourrait être mis en place au rez-de-chaussée. Un grand espace partagé pourra constituer une salle de travail dédiée pour les doctorants, post-doc, etc. et contiendra un local d'archivages des travaux de l'unité. Le CRD pourra disposer des différents équipements du bâtiment (amphithéâtre, salle de conférence, etc.)

Un autre point fort concerne les fonds documentaires de la future unité : une salle de documentation et d'archives du CRD, le centre de documentation de l'ENSCI, la Processothèque de l'ENSCI et le Learning Center, situé à proximité, sur le Campus de Saclay.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Ce cadre très favorable donné à la recherche doctorale, par l'écosystème, les locaux et le financement des doctorants (tous sont financés) contraste fortement avec l'insuffisance de l'encadrement scientifique. Le CRD ne compte aucun professeur. Deux enseignants-chercheurs, impliqués de longue date dans les travaux de l'ENSCI, sont susceptibles de rejoindre l'équipe à titre de « membres associés ». L'un d'eux est HDR en sciences de gestion et l'autre prépare l'HDR. De ce fait, le CRD ne peut accueillir des doctorants que pour des co-encadrements. Si seule l'équipe Projekt de Nîmes prépare effectivement un doctorat en Design, de nombreuses universités préparent actuellement des doctorants en 18^e section du CNU (Architecture -ses théories et ses pratiques-, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art) et en 71^e section du CNU (Sciences de l'information et de la communication) avec une mention Design ainsi que des thèses avec des intitulés voisins. Le CRD mise sur son attractivité et sur le fait que les jeunes chercheurs seraient « privés de laboratoire idoine » pour maintenir en son sein les doctorants que l'ENSCI et l'ENS Paris-Saclay forment : mais n'est-ce pas un pari risqué assorti d'un préjugé à l'égard de la recherche (notamment universitaire) existante ?

De surcroît, l'absence d'« encadrants » titulaires au CRD déplace une partie des financements (CIFRE) vers les universités et écoles assurant la direction des thèses.

Le CRD qui a pour ambition de repenser et structurer la recherche en design en France. Pour être à la hauteur de son ambition, le CRD doit impérativement s'assurer d'un encadrement scientifique construit sur des personnels permanents. Le recrutement de professeurs en design est indispensable.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'écosystème du Plateau de Saclay, de même que l'implantation dans le bâtiment fédérateur de Renzo Piano ouvrent des perspectives exceptionnelles pour la formation par la recherche. Contrastant fortement avec le contexte et avec la notoriété des instances concernées (ENS/ENSCI), l'absence totale de professeurs et d'enseignants chercheurs habilités à diriger des recherches, personnels statutaires de l'équipe, hypothèque gravement la qualité de la formation par la recherche en maintenant la confusion avec le statut d'école et une recherche de niveau master, fût-elle excellente.

CRITERE 2 : ORGANISATION ET VIE DE L'UNITE

Organisation et vie de l'unité Période du 01/01/2013 au 30/06/2018	
Ratio femmes/hommes dans l'unité	9/19
Ratio femmes/hommes parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'unité	
Ratio femmes/hommes parmi les docteurs et doctorants de l'unité	6/2
Ratio femmes/hommes aux postes de responsabilité de l'unité (direction, sous-direction de l'unité, direction d'équipe, etc.)	Parité annoncée

L'unité entend compenser le déséquilibre parmi les personnels, par une égalité femmes/hommes dans les postes à responsabilité. La direction et l'ensemble des fonctions de coordinations seront paritaires.

Une structuration très précise de l'unité est proposée qui, outre la direction paritaire, prévoit deux coordinateurs pour chacun des 5 axes de recherche, un responsable de la formation doctorale, un représentant élu des ATER, post-doctorants, chargés de mission complémentaire d'enseignement, etc., un représentant élu des doctorants. Un règlement interne sera rédigé. Un conseil de laboratoire sera constitué, auxquels seront invités tous les membres du laboratoire. Il se réunira quatre fois par an, à partir de l'automne 2018. Un bureau exécutif sera également mis en place. Un conseil scientifique sera constitué et réuni une fois par an pour avis sur le développement de la politique scientifique et pourra être sollicité, si nécessaire, pour arbitrage sur les équilibres entre actions.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CRD entend également dispenser une formation continue de ses personnels aux enjeux de la parité et s'appuyer sur la charte égalité et parité créée par une commission ad hoc ENS Saclay/ENSCI.

Avec le soutien des Comue Hésam et Paris-Saclay, et l'expérience de l'ENS-Saclay, le CRD souhaite mettre en place un comité d'éthique dès la rentrée 2019. Un assistant de prévention sera nommé lors du premier conseil de laboratoire du CRD. Il pourra s'appuyer sur l'aide de la conseillère de prévention de l'ENS Paris-Saclay, pour la mise en place d'un document unique d'évaluation des risques et le suivi de l'ensemble de ces questions de protection et de sécurité. Il assurera la mise et le maintien en sécurité et conformité des équipements de l'unité et organisera des actions de formation à la sécurité à l'attention des membres de l'unité. Une session de sensibilisation aux premiers secours sera programmée chaque année.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le dossier ne mentionne pas l'école doctorale de rattachement. Une école doctorale autonome est-elle envisagée ? Un rattachement à un ensemble plus vaste semble à privilégier pour éviter tout effet d'insularité.

Le manque de précision du projet scientifique, qui maintient le flou dans sa relation aux arts, fragilise le devenir professionnel et institutionnel des docteurs issus du CRD. L'EA s'inscrira-t-elle en 18^e section du CNU (Architecture -ses théories et ses pratiques-, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art) ou en 71^e section (Sciences de l'information et de la communication) ? A quelle qualification les docteurs issus du CRD pourront-ils candidater, la 18^e ou la 71^e ?

Le bâtiment du CRD ne sera pas accessible en métro avant 2027. Ce n'est pas de la responsabilité du CRD, mais ces difficultés devraient être clairement prises en compte dans l'organisation matérielle de l'EA.

Si la répartition des « forces » scientifiques en cinq axes ne semble pas réaliste (voir projet scientifique infra), la coordination paritaire des cinq axes ne l'est pas davantage.

Le CRD ne compte aucun HDR ou professeur statutaire. Cette absence dans l'encadrement scientifique n'est pas sans conséquence pour la vie de l'unité dans la mesure où les chercheurs « associés » ne participent pas au conseil de laboratoire mais seulement aux votes « consultatifs ». Le statut des doctorants qui ne sont eux-aussi que « co-encadrés » sur place n'est pas très clair. L'organisation du conseil de laboratoire est déséquilibrée (4 EC) et donne trop peu de place aux personnels les plus à même d'impulser la recherche.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Différents dispositifs sont envisagés pour assurer le co-pilotage de l'unité, garantir la parité dans les postes à responsabilité, l'intégrité scientifique et la sécurité des membres. Ces dispositifs s'appuient sur les structures très solides mises en place par les deux instances ENS/ENSCI. Le statut des membres de la future EA fait néanmoins problème en raison du manque de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, autrement dit de personnels pouvant conduire une recherche scientifique sur la moitié au moins de leur temps de travail d'une part, et sur l'absence de personnels titulaires habilités à diriger des recherches doctorales, d'autre part. Il semble que l'unité s'appuie sur la structure et la conception de la recherche qui sont celles des formations de master des deux instances ENS/ENSCI.

CRITERE 3 : PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES A CINQ ANS ET FAISABILITE DU PROJET

L'unité propose quatre axes de recherche, plus un axe fédérateur. Ces axes reflètent les problématiques de la recherche actuelle en design. Plusieurs critiques peuvent néanmoins être formulées.

Tout d'abord, une certaine faiblesse épistémologique est liée au souci de construire des axes de recherche autour de terrains et de thèses en cours plutôt que d'explorer des concepts fédérateurs. Les axes renvoient à un découpage par chercheurs et non à une conception holistique. Le développement de chaque projet, et donc de la thématique de recherche risque de s'essouffler une fois le projet terminé et la thèse soutenue. Quelles seraient alors les stratégies à mettre en place pour entériner des financements pour continuer à développer les mêmes thématiques avec les mêmes partenaires ou d'autres du monde socio-économique ?

La multiplication des axes de recherche (qui présentent souvent des chevauchements et parfois même des contradictions avec le discours introductif), et, compte tenu du faible nombre d'effectifs permanents, nuit à la lisibilité du programme scientifique, surtout à destination de partenaires économiques potentiels. Il serait peut-être plus judicieux de renforcer un seul axe, ou bien l'axe transversal (surtout en termes de communication externe), et considérer les autres axes comme des exemples d'application, ou des terrains d'étude. Cela donnerait plus de force au projet autour d'un axe facilement identifiable, aussi bien en termes de positionnement théorique que méthodologique se déployant sur des terrains d'application hétérogènes.

Du point de vue de l'effort des chercheurs comme de la productivité scientifique, l'organisation de la future unité en 5 axes (4 axes + 1 axe transversal) pour 20 personnes ne semble guère réaliste. Cette dispersion souligne la difficulté à organiser la recherche de façon dépersonnalisée et collective.

Ensuite, le comité d'experts souligne un manque d'originalité des propositions, en raison d'une méconnaissance totale de la recherche pratiquée dans les autres unités de design françaises et étrangères. Une connaissance élémentaire des recherches menées à Paris 1, Nîmes, Valenciennes, Strasbourg, Bordeaux-Montaigne, Toulouse..., permettrait de se positionner, fût-ce pour se démarquer ou engager des collaborations.

L'inventaire des réseaux de partenariat est de ce point de vue significatif dans la mesure où il mentionne bien les réseaux des écoles d'art, situe des partenaires internationaux prestigieux en ciblant des partenaires plus que des projets (ANR, ERC...), mais ne mentionne aucune université française avec laquelle des projets de recherche seraient développés. Le réseau des MSH est certes cité mais comme une source de financement possible.

Là aussi, l'apport d'enseignants-chercheurs permettrait d'introduire une autre conception de la recherche pour aller au-delà de la coordination et de l'accompagnement de recherches existantes, la susciter, anticiper et conduire une recherche de niveau international.

Le positionnement général du projet pourrait également être précisé afin de s'intégrer dans un cadre national et international déjà largement partagé par d'autres unités de recherche, qui considèrent le design comme la discipline du projet et revendiquent un « design global ». Si le souci interdisciplinaire est marqué, de même que la relation entre la création-pratique et la recherche, les méthodologies communes devraient être

explicitées. Comment se constituent les savoirs et les savoirs faire ? La « science pratique » revendiquée paraît plus de l'ordre de la posture que de l'assise.

Si le projet scientifique de la future EA repose sur l'interdisciplinarité (mais le terme de transdisciplinarité semble plus adéquat dans la mesure où l'interdisciplinarité avancée n'a pas été théorisée), quels seraient alors les fondements épistémologiques qui permettraient au design d'être reconnu en tant que « discipline » à part entière ?

Par ailleurs, la relation aux arts pourrait être précisée d'autant que cette relation questionne et transforme le paysage actuel de la formation en design en France. Le CRD semble soucieux de se démarquer des arts, ce que l'on peut comprendre. Mais que penser de cette « esthétique philosophique moderne » (p. 3) qui semble associée aux seuls arts entendus au sens des Beaux-arts ? L'esthétique portée par Paul et Etienne Souriau a pourtant théorisé une « esthétique industrielle » pour des « arts impliqués »... La plateforme 2/Création centrée sur le dialogue avec les autres pratiques de la création (les arts ?) introduit un effet de trompe-l'œil vis-à-vis de l'orientation affichée.

Le flou du projet scientifique n'est pas sans conséquence sur le positionnement institutionnel du projet. Dans quelle section du CNU (18^e ou 71^e) l'EA s'inscrira-t-elle ? A quelle qualification du CNU les docteurs issus du CRD pourront-ils candidater ?

Une étude de chacun des 5 axes aboutit aux mêmes constats : la limitation des moyens humains et de chercheurs permanents (l'axe 4 mobilise par exemple trois membres : les deux coordonnateurs – un cadre supérieur et un docteur tous deux ENSCI – et un membre associé – MCF HDR de Paris 12 –), un manque d'explicitation de l'approche méthodologique de la recherche commune, un projet construit sur un découpage par chercheurs ou docteurs, un manque d'ouverture à un monde académique élargi. Pour l'axe « Design et écologie » le manque d'appui théorique est particulièrement patent. On comprend qu'il s'agit de développer une posture de recherche par le projet qui ne revienne pas, pour le designer, à suivre ou résister à des normes écologiques. Les pistes envisagées ne sont guère originales. Penser la maintenance, rentrer dans des labos relevant de « l'agronomie, de la biochimie, ou du génie civil » pour faire du projet par les plantes est déjà exploré dans les labos des écoles de paysagisme. Il en va de même pour la voie consistant à développer des échelles de projet entre design, architecture et paysage, à penser le lien entre projet et économie circulaire. Le socle épistémologique est à peine esquissé. Pour l'axe 3, par exemple, seul V. Papanek est cité pour indiquer l'intérêt porté actuellement à sa relecture et aux questions d'écologie.

Dans ce contexte, l'axe 5 semble particulièrement indispensable pour poser un cadre épistémologique solide et alourdir le projet scientifique. Mais les contenus de cet axe-là (histoire de la discipline, focus opéré sur le projet, etc.) sont déjà présents dans d'autres EA en France, à l'université tout comme dans les écoles d'architecture, de paysagisme ou d'urbanisme.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CRD bénéficie d'énormes atouts pour conduire un projet de très haut niveau : un éco-système exceptionnel, un bâtiment conçu pour cette recherche, deux instances très prestigieuses (ENS/ENSCI) et des designers réputés.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le projet de l'unité manque d'originalité, manque de prise de risque et semble simplement poursuivre celui des deux écoles. Les moyens permettent pourtant les plus hauts objectifs. Une inadéquation apparaît donc entre les perspectives de financement, très importantes, et l'ambition du projet scientifique, qui reste modeste.

Appréciation sur les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet

Le projet est tout à fait faisable en l'état mais il manque d'originalité et d'ambition, non en raison d'insuffisances des partenaires, dont la notoriété et les compétences sont parfaitement établies, mais notamment d'une ignorance du contexte scientifique national et international.

RECOMMANDATIONS A L'UNITE

A – Recommandations concernant les produits et activités de la recherche

La complémentarité des chercheurs des deux institutions, affirmée comme un tout, ressemble surtout à une juxtaposition de recherches théorique et appliquée. La liste de publications et de productions scientifiques ne permet ni d'expertiser l'adéquation entre propositions de recherche, méthode et expérience, ni de saisir une construction scientifique commune (hors de la pédagogie), ce qui peut poser une lourde hypothèse sur le dialogue scientifique futur.

B – Recommandations concernant l'organisation et la vie de l'unité

Le statut des futurs membres de l'E.A. et l'absence d'HDR et professeurs permanents est préoccupant. Les recrutements prévus devraient prendre en compte cette donnée, plutôt que continuer à recruter des EC (et en plus à mi-temps). Le comité d'experts suggère de penser une stratégie de recrutement entre les deux tutelles (ENS et ENSCI). Pour accueillir des doctorants, l'équipe doit impérativement recruter des personnels statutaires habilités à diriger des recherches.

La conséquence du point précédent est l'inscription des doctorants, à la fois dans d'autres laboratoires (même si un co-encadrement est assuré par un des membres de la future équipe) ; auprès d'une école doctorale de rattachement qui n'est pour l'heure pas définie, et dans un champ disciplinaire, en vue d'une future qualification dans une section qui n'est pas non plus définie (18^e ou 71^e-section du CNU) ?

C – Recommandations concernant les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet

Les recommandations du comité d'experts visent :

1. Le renforcement du projet scientifique d'un point de vue épistémologique. Si le projet scientifique de la future EA repose sur l'interdisciplinarité, celle-ci n'est aucunement théorisée. Quels seraient alors les fondements épistémologiques qui permettraient au design d'être reconnu en tant que « discipline » à part entière ? Le positionnement de la future EA par rapport à l'art devrait également être mieux argumenté, d'autant que cette réflexion transforme aujourd'hui le paysage de l'enseignement du design en France.
2. Un projet scientifique « holistique » qui « entraîne » et prenne des risques, anticipe au lieu de coordonner des recherches existantes. Les 4 axes scientifiques du projet s'appuient essentiellement sur des questionnements issus de thèses ou de projets de recherche en cours auxquels des financements spécifiques sont alloués. Cette absence d'approche holistique au bénéfice de terrains met en évidence une difficulté à élaborer un projet scientifique ambitieux et innovant, sans compter qu'elle présente un risque d'essoufflement, une fois le projet terminé. La multiplication des axes de recherche, compte tenu des faibles effectifs permanents, disperse les moyens humains et nuit à la lisibilité du programme scientifique, surtout à destination de partenaires économiques potentiels.
3. Le positionnement scientifique devrait être explicité. Imprécis, il ne s'écarte pas de grands principes qui sont déjà largement partagés (le design comme discipline du projet, le design global...). Cette imprécision doit être rapportée à une méconnaissance du panorama de la recherche académique en design sur le plan national. En vue de clarifier le ou les axes choisis, une connaissance plus fine de la cartographie de la recherche académique en design sur le plan national et international pourrait permettre à la future EA de s'y positionner, de mettre en valeur de véritables points d'originalité pour assumer véritablement la position de leader qu'elle revendique.
4. L'élargissement du périmètre de collaborations académiques et professionnelles, au-delà de la région, n'est pas à négliger. Une collaboration avec les universités et les EA qui développent des recherches en design, sous forme de projets de type ANR, d'ERC, contribuerait à cette insertion dans un réseau national et international.

DEROULEMENT DE LA VISITE

Comme il s'agit d'une création d'unité ex nihilo, aucune visite n'a été organisée pour cette évaluation.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

Pierre-Paul ZALIO – *Président*
+33 (0)1 47 40 53 02
presidence@ens-paris-saclay.fr

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur
Direction d'évaluation de la recherche
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Cachan, le 14 février 2019

N/réf : PPZ/CD/KN/RR 19-039

Objet : DER-PUR200017400 – CRD – Centre de recherche en design
Réponse au rapport d'évaluation – Observations de portée générale

Monsieur le Directeur,

L'École normale supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay) et l'École nationale supérieure de création industrielle - les Ateliers (Ensci-Les Ateliers) ont pris connaissance du rapport d'évaluation du Centre de recherche en design (CRD) et remercient le comité d'évaluation.

Vous trouverez, annexée à cette lettre, nos observations de portée générale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Pour l'ENS Paris-Saclay



Keitaro NAKATANI
Vice-président chargé de la recherche

Pour l'Ensci-Les Ateliers



Yann FABES
Directeur

Pièce jointe : Observations de portée générale relatives au rapport d'évaluation du Centre de recherche en design

Remarques de portée générale

L'ENS Paris-Saclay et l'Ensci-Les Ateliers remercient vivement le comité d'évaluation du CRD, dont le travail d'analyse approfondi et les recommandations enrichissent notre réflexion. Ceux-ci sont particulièrement précieux dans la phase actuelle de création et de consolidation.

Comme le mentionne le comité, la création du CRD est basée sur le potentiel de nos deux établissements. L'alliance ENS Paris-Saclay – Ensci-Les Ateliers est une opportunité d'associer lieux de formation théorique et pratique, que nos deux établissements soutiennent, afin que le CRD mette à profit la complémentarité pour son projet de recherche. Dans un contexte plus large, elle est motivée par la volonté partagée de développer la recherche universitaire en design. Ce projet de recherche en design centré sur la pratique est relativement pionnier et, dans ce contexte, les établissements et la direction du CRD sont conscients de certaines fragilités mentionnées dans le rapport d'évaluation.

Le groupe, en cours de formation, doit sans aucun doute renforcer son collectif et asseoir son positionnement disciplinaire. Le comité d'évaluation mentionne la nécessité de construire plus en avant la perspective d'une recherche collective autour d'un socle épistémologique. Les établissements et la direction du CRD sont naturellement attentifs à cette remarque.

Le point précédent est bien entendu lié, comme souligné par le comité d'évaluation, à la reconnaissance du design en tant que tel. Transposé au CRD, nous sommes conscients qu'il reste du travail à faire pour aller dans ce sens, afin de construire un lieu de recherche en design, qui n'ait pas une activité subalterne par rapport à d'autres disciplines, mais qui mette à profit les articulations avec celles-ci. Le positionnement institutionnel par rapport aux sections du CNU est certainement important, mais découlera probablement de cette construction de manière naturelle.

La nécessité de renforcer les cadres du CRD est au cœur des préoccupations. L'ENS Paris-Saclay recherche activement des chercheurs ou enseignants-chercheurs titulaires de l'HDR profilés pour l'encadrement de doctorats en design, la difficulté étant la rareté de ces profils. Quant à la question de l'école doctorale de rattachement, celle-ci reste ouverte. A ce titre, nous mentionnons le projet d'une formation doctorale sur la conception et la création portée par HESAM, qui permettra de contribuer à la visibilité du CRD.

Enfin, nous signalons que les membres du CRD sont conscients de la recherche en design menée dans d'autres centres en France et à l'étranger et sont « connectés » à un certain nombre d'entre eux (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université de Bordeaux, Université de Nîmes, etc.). Effectivement, ces aspects n'étaient pas développés dans le rapport d'auto-évaluation et le positionnement du CRD dans ce cadre reste également à travailler.